

Gestion des arrêts de travail, des accidents de travail et de la maladie professionnelle en médecine générale AT-ATMP24

FORMATION PRESENTIELLE DE 7 HEURES, comprenant ateliers et plénières.

HORAIRES : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30

EXPERT : Dr Laurent DENIS

LIEU : PARIS

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX

- Mobiliser, dans le cadre d'un patient relevant du régime général, les dispositifs sociaux, légaux, en lien avec l'Assurance Maladie, lors des situations de risque de désinsertion professionnelle *suite à un arrêt de travail pour raison de santé*.
- Mobiliser, dans le cadre d'un patient relevant du régime général, les dispositifs sociaux, légaux, en lien avec l'Assurance Maladie, lors des situations de risque de désinsertion professionnelle *suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle*.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

Séquence 1 : Arrêt de travail

- Décrire les règles de prescription d'un arrêt de travail dans le cadre de l'assurance maladie du régime général (initial, prolongation, longue durée, temps partiel).
- Définir les conditions de clôture d'une période d'arrêt de travail (Temps partiel, réintégration, invalidité).
- Identifier les différents intervenants dans le cadre d'un arrêt de travail de longue durée afin d'éviter une désinsertion socio professionnelle.

Séquence 2 : Accident de travail, Maladie professionnelle

- Identifier les procédures administratives pour faire reconnaître un accident de travail.
- Faciliter la clôture d'un accident de travail (guérison, consolidation) et en connaître les conséquences afin de faciliter la réinsertion.
- Décrire les éléments des tableaux de maladies professionnelles.
- Distinguer les procédures pour reconnaître une maladie professionnelle.

Public Visé

Médecins généralistes

Pré Requis

Médecin en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATION COGNITIVE PRESENTIELLE DE 7 HEURES, comprenant ateliers et plénières.

HORAIRES : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30

Qualification Intervenant(e)s

Médecin conseil de l'Assurance Maladie

Parcours pédagogique

Les patients sont de plus en plus fréquemment concernés par des situations où leurs capacités à assumer leur activité sociale et professionnelle sont remises en cause, que ce soit suite à un accident de la vie, une situation professionnelle voire un conflit avec les opérateurs de soins, avec un impact important sur leur santé dans sa globalité et dans la prise en charge bio psycho sociale, au-delà de savoir qui prend en charge ses soins.

Nous aborderons successivement, le cas d'arrêt de travail pour raison maladie, les accidents de travail et la maladie professionnelle dans le régime général. Ces situations entraînent un risque de désinsertion professionnelle qui doit être appréhendé par le médecin traitant.

Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, la couverture d'indemnités journalières répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain.

La prescription d'un arrêt de travail est un acte thérapeutique engageant pleinement la responsabilité du médecin prescripteur tant en ce qui concerne sa durée que de ses modalités de mise en œuvre. La HAS a publié un rapport en Septembre 2004 assorti d'un ensemble de propositions en cours de mise en

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : ATATMP24-20250205

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC. 12 A, rue des PEPINIÈRES 95680 MONTLIGNON - Tel 09.72.19.76.61 - secretariat@maform.fr
site: www.maform.fr SIRET 401 41 461 000030
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

œuvre.

Les médecins généralistes sont en situation d'accompagnement face aux divers dispositifs d'aide pour faciliter le maintien ou le retour de l'activité professionnelle. Ils doivent être en capacité, d'évaluer le bénéfice risque d'un arrêt de travail, de mobiliser, avec l'aide des acteurs sociaux, le dispositif adapté pour son patient et éventuellement de lui permettre de disposer d'un temps de soins suffisant avant d'envisager un retour, si besoin dans un poste adapté.

Ne seront abordés dans ce séminaire que les patients relevant du régime général.

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

Pré et Post Tests des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

40

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **665.00**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation Inter 315.00 €

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

SECRETARIAT MAFORM
Secrétariat

Tél. : **0972197661**
Mail : **secretariat@maform.fr**

Code DPC
10402325109



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : ATATMP24-20250205

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC, 12 A, rue des PEPINIÈRES 95680 MONTLIGNON - Tél 09.72.19.76.61 - secretariat@maform.fr
site: www.maform.fr SIRET 401 41461 000030
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément